AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION – PPCMOI 2013-01/C03-12

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 2 avril 2013, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), un premier projet de résolution autorisant le projet particulier PPCMOI 2013-01/C03-12 visant la construction d'un bâtiment de huit (8) étages sur le terrain actuellement occupé par le bâtiment situé au 5200, rue Jean-Talon, lot numéro 1 123 279 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce premier projet de résolution, le **mercredi 17 avril 2013, à 17 h, à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il vise la zone Commerce C03-12.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

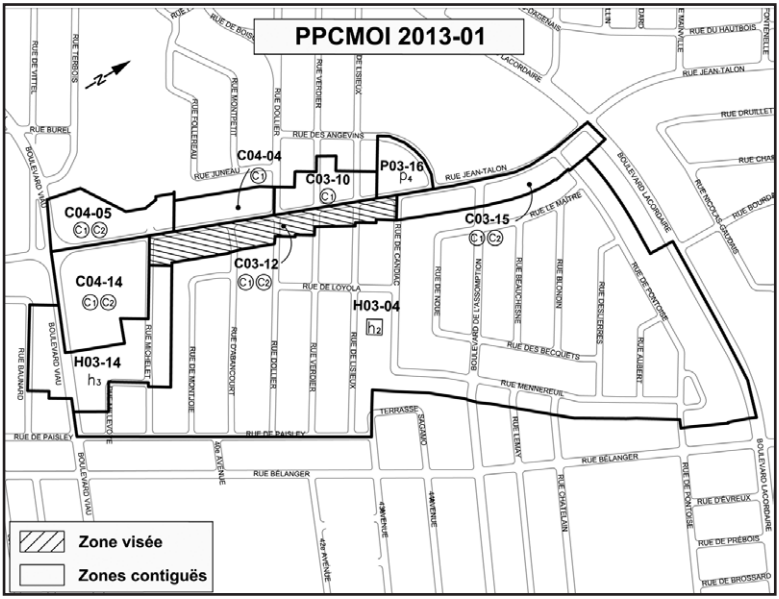

Ce premier projet de résolution et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures régulières de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 9e jour du mois d'avril 2013.

Guylaine Champoux, avocate
Secrétaire d'arrondissement

4987150